

Entretien avec **Jean-François Cerisier**

« L'éducation au numérique est indissociable des autres apprentissages »

Jean-François Cerisier est professeur en sciences de l'information et de la communication et directeur du laboratoire Techné de l'Université de Poitiers. Ses travaux portent sur les usages des technologies numériques de l'information et de la communication dans le champ éducatif, considéré au sens le plus large. Entretien réalisé par Régis Guyon en août 2016.

Régis GUYON. Que recouvre, selon vous, la notion de « culture numérique des jeunes » –entendu que le mot « culture » pourrait également être employé au pluriel, ce qui rend la formulation d'une définition stable d'autant plus difficile?... sachant également que la notion de « *digital native* » est très largement remise en cause –y compris dans ce numéro...

Jean-François CERISIER. L'expression « culture numérique des jeunes » me gêne. Je la trouve assez dangereuse en raison de tout ce qu'elle suggère. Le concept de « culture » s'accommode difficilement d'une réduction aux techniques numériques d'une part, et à un public spécifique –les jeunes– d'autre part. Postuler l'existence d'une « culture numérique », c'est prendre le risque de la circonscrire à tout ce qui concerne directement les usages des équipements, services et ressources numériques, alors que les transformations engendrées par l'immanence des techniques numériques affectent bien plus largement l'essentiel des valeurs et des comportements humains. Évoquer la culture numérique des jeunes, c'est focaliser l'attention sur des pratiques numériques très

particulières, parfois sous les feux des médias –comme aujourd'hui Pokémon GO ou Periscope–, et oublier que le plus important est sans doute ailleurs. C'est aussi faire trop rapidement fi de la très grande diversité des « jeunes », qui ne constituent manifestement pas une population homogène, autant pour des raisons d'ordre culturel que social ou psychologique. Des recherches sur l'appropriation des techniques numériques par des adolescents d'aires culturelles différentes montrent qu'il existe beaucoup de similitudes mais aussi beaucoup de différences dans leur rapport au numérique et ce qu'il induit dans leur rapport au monde. C'est d'ailleurs dans cette diversité que réside l'essentiel de la critique formulée à l'encontre de Marc Prensky (2001), même si sa proposition de « *digital native* » nous a ouvert les yeux sur la puissante dimension culturelle des usages du numérique. L'approche culturelle doit nous permettre de penser globalement la diversité et non de se résoudre à des logiques de séparation et d'exclusion, comme on les observe pourtant tous les jours. C'est pourquoi il convient de reconsidérer la notion de culture numérique des jeunes à l'aune des catégories classiques de la sociologie de la culture et des travaux sur les processus d'évolution des cultures. La culture numérique n'est autre que notre culture à tous, celle d'ici et maintenant, telle qu'elle a évolué avec la disponibilité permanente des techniques numériques. Les théories contemporaines de la culture lui attribuent deux dimensions qui

s'articulent l'une à l'autre. La première est patrimoniale et a fait l'objet de nombreuses analyses, comme celle de Pierre Bourdieu (1979), qui proposait le concept de « capital culturel » avec un état incorporé (les connaissances, représentations, valeurs, etc.), un état objectivé (la possession de biens culturels) et un état institutionnalisé (les titres, diplômes, etc.). Ainsi notre capital culturel contemporain s'est-il enrichi, par exemple, de nouvelles formes de sociabilité (état incorporé), de smartphones (état objectivé) et de certificats de participation à des MOOC (état institutionnalisé). Bien d'autres exemples pourraient être ajoutés pour montrer l'ampleur de la transformation du capital culturel imputable au numérique de chacun d'entre nous, quels que soient notre âge et notre positionnement social. Mais la culture est surtout faite de l'ensemble des interactions qui régissent notre rapport au monde, comme l'a mis en évidence le courant de l'anthropologie culturelle de l'École de Palo Alto. Il y a presque un demi-siècle, Edward Sapir (1967) écrivait à ce sujet que « le véritable lieu de la culture, ce sont les interactions individuelles ». En suivant son raisonnement, la culture, c'est finalement le cadre à partir duquel nous construisons notre propre expérience de la vie. La médiation opérée directement ou non par l'instrumentation numérique de nos activités transforme le cadre et la nature de nos interactions avec notre milieu. Schématiquement, c'est notre rapport à l'information et à la connaissance, notre rapport au temps et à l'espace, notre rapport à nous-même et à autrui comme notre rapport à la création et à la créativité qui sont bouleversés. L'information facilement disponible en tout lieu et à toute heure est emblématique de cette évolution de notre culture à l'ère du numérique. S'il existait une culture numérique des jeunes, c'est à cet endroit qu'il conviendrait de la chercher,

“

La culture numérique n'est autre que notre culture à tous, celle d'ici et maintenant

”

en s'interrogeant sur leur nouveau rapport au monde. Et bien sûr également sur toutes les conséquences de cette évolution culturelle, lorsqu'il s'agit d'éducation et de formation. Comment des institutions éducatives dont la mission d'acculturation est première

s'accommodent-elles de tels bouleversements culturels? Les mesurent-elles? Sont-elles prêtes à y faire face?

R. G. Dans quelle mesure cette culture numérique est-elle dépendante ou conditionnée par le milieu social des jeunes? Quelle est la part du milieu social dans « l'illettrisme numérique » qui exclut celles et ceux qui ne maîtrisent pas les codes du monde du numérique et ses usages?

J. - F. C. Même intensive, la pratique du numérique ne suffit pas à acquérir toutes les compétences attachées à ces techniques, ni à construire toutes les compétences requises pour en avoir une utilisation autonome, émancipée et inventive. Différentes recherches l'ont attesté depuis longtemps et nous l'observons encore aujourd'hui, alors que subsiste malheureusement ce mythe des adolescents très connaisseurs des questions numériques. On observe des pratiques relativement standardisées et simples, dont l'appropriation par les jeunes doit essentiellement à des processus de circulation de ces pratiques entre eux. Il ne fait pas de doute que la plupart des jeunes Français (enfants, adolescents et jeunes adultes) sont très bien équipés et utilisent beaucoup leurs artefacts numériques. Si le milieu familial conditionne encore marginalement les équipements des adolescents, comme l'ont montré les travaux de Pascal Plantard et Mickaël Le Mentec (2013), il joue un rôle beaucoup plus discriminant sur les usages. C'est vrai pour ce qui concerne la nature des pratiques et, surtout, pour toutes les connaissances et compétences qu'elles mobilisent. C'est également le cas en termes de valeurs et de

comportements. Ce n'est pas là une problématique très nouvelle et les mêmes inégalités face à la télévision avaient été relevées dès les années 1970. Ainsi, au-delà d'un ensemble assez restreint d'usages, les jeunes sont globalement relativement démunis face au numérique, ce qui non seulement inhibe des processus qui pourraient leur permettre beaucoup plus de créativité avec le numérique à des fins non scolaires, mais limite aussi considérablement l'intérêt du recours au numérique pour des activités d'apprentissage scolaires. Souvent, les compétences numériques des élèves sont insuffisantes pour espérer une utilisation scolaire efficace. Et là, les inégalités sociales jouent très fortement et l'on observe très nettement combien les enfants de milieux favorisés, qui bénéficient d'un accompagnement éducatif et culturel plus soutenu, disposent de meilleures connaissances et de plus grandes compétences pour exploiter le potentiel des équipements, services et ressources à leur disposition. La responsabilité de l'école est donc pleinement engagée afin que la fracture numérique ne s'aggrave pas. Elle doit y faire face non seulement en intégrant les techniques numériques aux activités d'apprentissage mais en organisant un enseignement explicite s'adressant à tous les élèves.

R. G. Le dossier de ce numéro s'intitule « Ce que le numérique peut en éducation » : selon vous, comment l'éducation (et pas seulement l'école) pourrait-elle permettre aux jeunes de comprendre la manière dont le numérique est porteur du pouvoir d'apprendre à apprendre ?

J. - F. C. L'éducation au numérique est essentielle. S'il est évident que l'école n'est pas et ne peut pas être le seul acteur de cette dynamique exigeante d'acculturation, elle doit y jouer un rôle

majeur pour trois raisons principales. Rappelons en premier lieu son rôle quant à l'équité sociale. Si l'école ne se saisissait pas de l'éducation numérique de tous les jeunes, qui le ferait ? La deuxième raison tient aussi à la mission centrale de l'école, qui vise à l'acculturation de tous dans le cadre et le respect de la démocratie et des valeurs de la République. Il revient donc à l'école de prendre véritablement en considération les évolutions culturelles imputables au numérique pour les intégrer à son projet éducatif. La troisième raison est que l'éducation au numérique est indissociable des autres apprentissages et qu'elle ne peut trouver place qu'au sein d'un projet d'éducation et de formation holistique au sein duquel l'école, avec la famille, joue un rôle central. Il faudra aussi

“

Les jeunes sont globalement relativement démunis face au numérique

”

mettre en place le cadre d'usage qui permette aux élèves d'utiliser leurs équipements numériques, au sein de l'établissement scolaire, pour leur propre compte. Cela appelle sans doute une démarche éducative d'élaboration partagée de ce cadre, en impliquant tous les acteurs. Les élèves et leurs enseignants bien sûr, mais aussi leurs parents et l'ensemble des personnels des ÉPLE. Faute de ce cadre, la régulation de l'utilisation des équipements numériques des élèves, et en particulier de leurs smartphones, est illusoire. Ainsi les arguments en faveur d'une éducation au numérique sont-ils aisément identifiables mais sa mise en œuvre s'avère complexe au sein d'une institution qui n'est pas prête. Les initiatives institutionnelles et individuelles pour l'organiser concrètement sont très intéressantes mais restent insuffisantes pour constituer une base solide qui permettrait de discerner clairement ce qu'il convient de faire. On l'a bien vu, par exemple, lors des débats assez vifs et polémiques sur l'apprentissage du codage.

La recherche se mobilise aussi sur ces questions et l'on attend impatiemment leurs éclairages. Pourtant, nous sommes dans une situation d'urgence et il me semble que nous devons « faire au mieux », plutôt que de ne rien faire. Cela appelle une amplification des

transformations du système éducatif pour prendre en compte le « fait numérique ». Pour faire d'une réponse d'urgence une réponse pérenne, c'est un processus de recherche-action à l'échelle du système éducatif qui doit être engagé, un processus qui concourt à la fois à la transformation concrète des conditions de l'éducation au numérique à l'école, à un développement de nos connaissances scientifiques sur ces questions et à une formation des acteurs du système éducatif, à commencer par celles des étudiants et stagiaires des ESPÉ. Des initiatives politiques et institutionnelles ont été prises en ce sens comme, par exemple, la politique d'incubation de projets portée par la Direction du numérique pour l'éducation. Je lui souhaite de réussir cette entreprise car les enjeux sont d'une extrême importance.

Blog de Jean-François Cerisier :
<http://blogs.univ-poitiers.fr/jf-cerisier/>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bourdieu P.** (1979), « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, p.3-6.
- Cerisier J.-F.** (2014), « La désintermédiation comme agent de transformation culturelle dans l'éducation », in Peltier C. (dir.), *La Médiatisation de la formation et de l'apprentissage*, Bruxelles (Belgique), De Boeck, p. 181-198.
- Plantard P., Le Mentec M.** (2013), « INÉDUC : focales sur les inégalités scolaires, de loisirs et de pratiques numériques chez les adolescents », *Terminal* [En ligne], n° 113-114.
- Prensky M.** (2001), « Digital Natives, Digital Immigrants », *On the Horizon*, Vol. 9, n° 5.
- Sapir E.** (1967), *Anthropologie*, Vol. 1 et 2, Paris, Minuit (éd. rassemblée, Seuil, 1971).